

FINANCE

Entraînement ciblé — L'analyse de la rentabilité d'un investissement (VAN, TRI, IP, DRCI)

Cas adapté du sujet officiel du DCG, UE6 « Finance d'entreprise », session 2025 (société BIEN-VIVRE) — dossier 2 extrait pour un entraînement ciblé.

ENTRAÎNEMENT CIBLÉ

Durée indicative : 40 minutes

Document autorisé :

aucun.

Matériel autorisé :

l'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé ; l'usage de la calculatrice sans mémoire, « type collègue », est autorisé. Tout autre matériel est interdit.

**Il est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de la copie.
Toute information calculée devra être justifiée.**

Notions et thématiques abordées

- Les critères de rentabilité d'un investissement : VAN, TRI, indice de profitabilité, DRCI
- Capital investi et flux nets de trésorerie prévisionnels
- Sensibilité de la décision d'investissement au taux d'actualisation
- Calcul du taux de rentabilité interne (TRI) par interpolation linéaire
- Intégration de critères non financiers dans la décision d'investissement

Contexte

Madame PAYET, dirigeante de la société BIEN-VIVRE, envisage de réaliser début N+1 un investissement de diversification d'une ligne de production pour la fabrication de cosmétique marine à base d'algues. Il s'agit d'un investissement stratégique et peu flexible : elle souhaite être accompagnée dans l'analyse de sa rentabilité avant toute prise de décision.

Base documentaire — Document 1 : projet d'investissement

- Étude réalisée sur une période de 5 ans (N+1 à N+5).
- Coût de l'investissement : 100 000 €, réalisé début N+1. Durée d'utilisation : 5 ans.
- Valeur résiduelle (prix de cession) nette d'IS au terme des 5 ans : 10 000 €.
- Dotation annuelle aux amortissements : 20 000 €.
- Chiffre d'affaires supplémentaire prévisionnel HT : 240 000 € en N+1, en progression de 2 % par an jusqu'en N+5.
- Coûts variables d'exploitation : 35 % du chiffre d'affaires.
- Charges fixes annuelles d'exploitation (hors dotation aux amortissements) : 130 000 €.
- Taux d'imposition des sociétés : 25 %.

- Le BFRE est estimé à 48 jours de chiffre d'affaires HT et augmente chaque année avec la croissance de l'activité.
- Les apporteurs de capitaux exigent un rendement de 10 %.

CAF d'exploitation prévisionnelles

	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
CAF d'exploitation	24 500	26 840	29 227	31 661	34 145

Récapitulatif VAN, IP, DRCI (calculés par madame PAYET)

	VAN	IP	DRCI
Taux d'actualisation de 10 %	2 870	1,02	4 ans et 11 mois
Taux d'actualisation de 12 %	- 5 098	0,96	Capital investi non récupéré au bout de 5 ans

TRAVAIL À FAIRE

1. Présenter à madame PAYET deux critères financiers permettant d'apprécier la rentabilité de l'investissement.
2. Justifier les montants du capital investi de 132 000 €, de la CAF d'exploitation de 24 500 € pour l'année N+1 et du flux net de trésorerie d'exploitation (FNTE) de 78 783 € pour l'année N+5.
3. Montrer en quoi le taux d'actualisation peut impacter la décision d'investissement.
4. Calculer le taux de rentabilité interne pour le projet d'investissement.
5. Conseiller madame PAYET quant à la réalisation de ce projet d'investissement. Intégrer dans votre réflexion deux critères non financiers.